

n° 1
Janvier 2020

Prairie

Campagnols Terrestres, Taupes

Bilan sanitaire 2019



Sommaire

Présentation du réseau d'épidémiosurveillance Prairie
Zones à risque vis-à-vis du campagnol terrestre
Carte de la surface toujours en herbe
Structures partenaires

Pression biotique
Bilan climatique
Evolution 2018-2019

Bilan bioagresseurs
Campagnol terrestre
- Dans le Cantal
- En Haute-Loire
- Dans le Puy-de-Dôme
Taube en Auvergne

Pour en savoir plus sur le campagnol terrestre et les méthodes de lutte:
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Les_campagnols_nuisibles_aux_cultures_cle0dfbaa_0.pdf



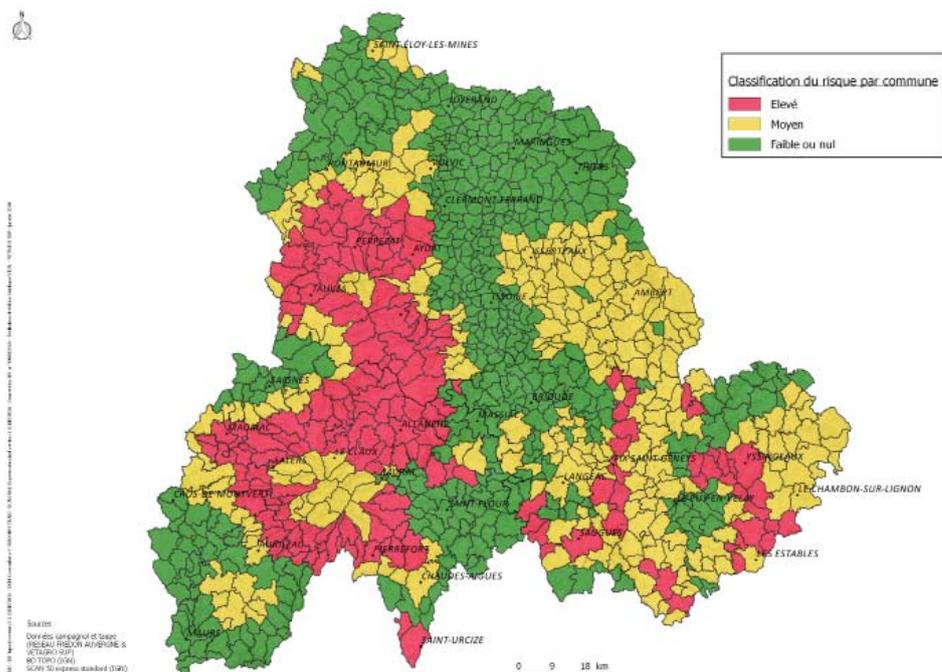
Pullulation de campagnols à Chaudeyrolles (43), novembre 2019

Il n'y a pas d'observations sur les adventices dans le réseau Prairie Auvergne.

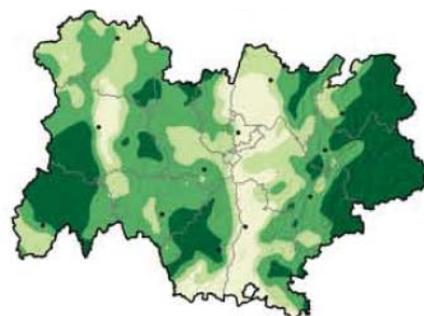
Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Carte des zones à risque en Auvergne - Zones prospectées

La carte ci-dessous reflète le classement des communes de la région Auvergne (hors Allier) en fonction du risque de présence du campagnol terrestre. Ce sont principalement les communes en rouge qui ont fait l'objet de prospections par les observateurs car ce sont les communes à risque élevé, pour lesquelles le rapport STH/SAU est le plus important.

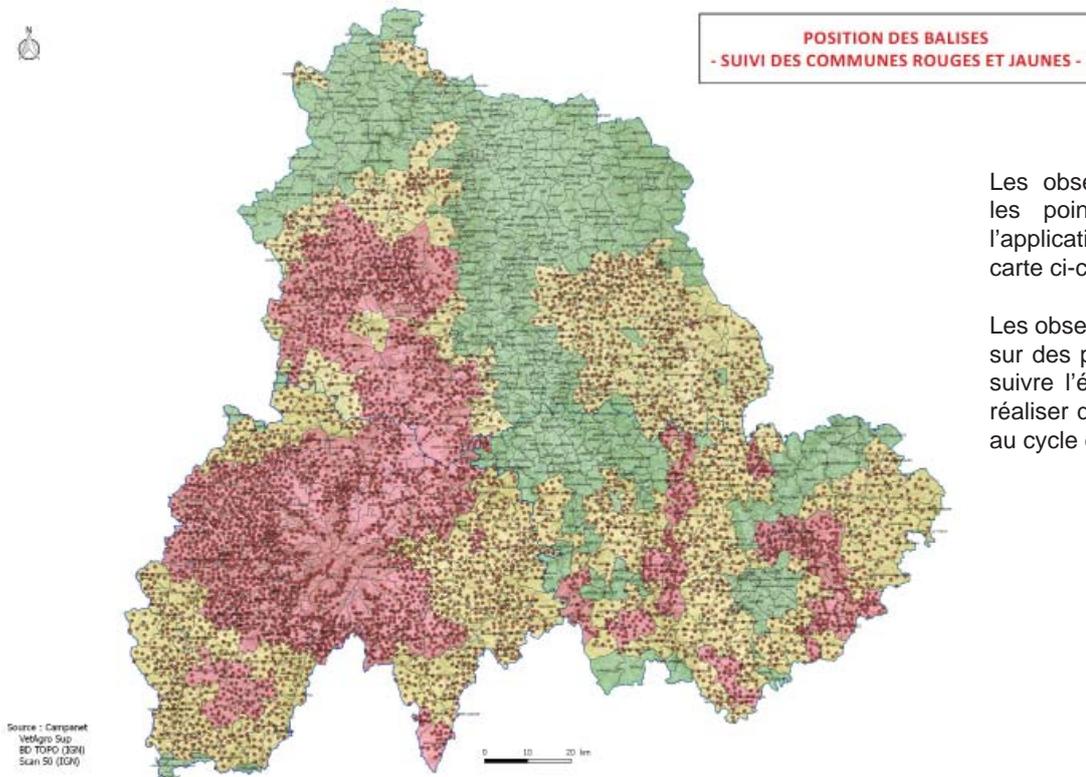


Carte de la surface toujours en herbe en Auvergne-Rhône-Alpes



Source Agreste- Recensement Agricole 2010

Carte des points balises



Les observations sont réalisées sur les points balises référencés sur l'application mobile et présentés sur la carte ci-contre.

Les observations sont donc effectuées sur des points fixes ce qui permet de suivre l'évolution des rongeurs et de réaliser des modélisations par rapport au cycle de pullulation.

Structures partenaires de la surveillance

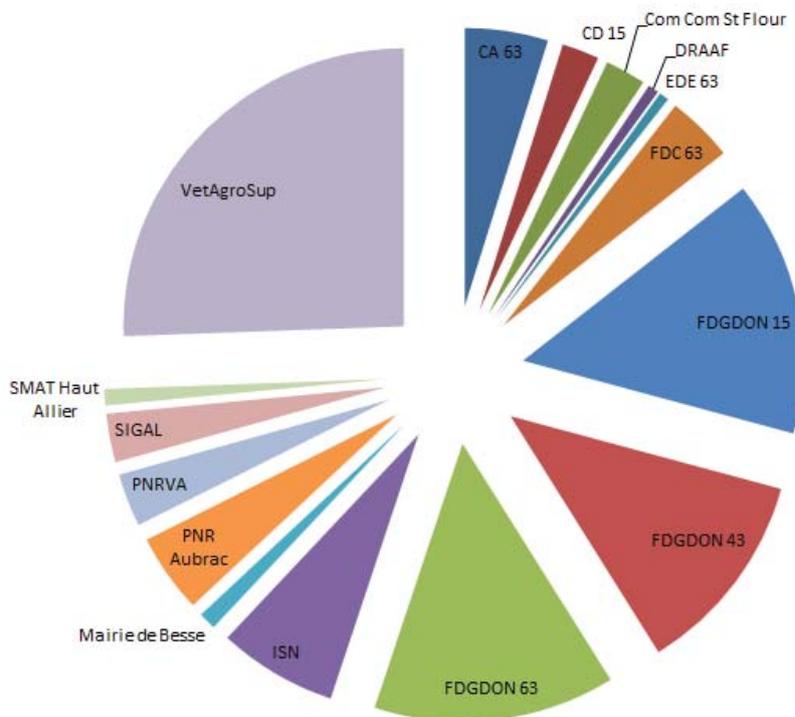
Depuis janvier 2017 et la mise en place de l'application mobile développée par VetAgro Sup, un réseau d'observateurs a été déployé sur le territoire auvergnat.

Ces observateurs sont issus de différents organismes. Ils sont au nombre de 37 en 2019.

Le graphique ci-contre présente la répartition du nombre d'observations par organisme observateur.

A partir de leurs observations, 4 BSV ont été rédigés en 2019.

Répartition du nombre d'observations par organisme observateur



Données d'observations

En 2019, le réseau d'observateurs mobilisé sur le territoire auvergnat a abouti à :

- 4 487 observations réalisées
- 267 communes observées sur les 3 départements

Légendes des cartes

Indices d'abondance campagnols:

Niveau de présence croissant	Indice	Description
0	pas de présence	0
1	infestation très faible, <15%	1
2	infestation faible, entre 15 et 30%	2
3	foyers actifs localisés, entre 30 et 50%	3
4	infestation moyenne, entre 50 et 80%	4
5	infestation forte, >80%	5

Les cartes de ce BSV compilent les observations issues de différents dispositifs: la SBT Ecophyto et la surveillance des zones pilotes.

Note nationale «Les campagnols nuisibles aux cultures»

Cette note peut être consultée sur le lien suivant :

http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/NOT_nationale_BSV_campagnols_v8_cle4c33c1.pdf

Pression biotique

Bilan climatique

Le mois de janvier 2019 a été marqué par une alternance de périodes de douceur et de nets refroidissements, accompagnés d'épisodes de neige en plaine.

Après un début de mois de février perturbé et localement bien arrosé, les conditions anticycloniques ont ensuite dominé à partir du milieu du mois. Le flux de sud dominant et l'ensoleillement exceptionnel ont alors favorisé une forte hausse des températures maximales. Néanmoins, les nuits très étoilées se sont souvent accompagnées de gelées.

À l'instar de février, le mois de mars a débuté avec un temps très agité. Des perturbations actives se sont succédées. À partir du 20 mars, les conditions anticycloniques ont dominé jusqu'à la fin du mois favorisant un bel ensoleillement. La sécheresse des sols superficiels a commencé à se faire sentir.

Cette sécheresse s'est poursuivie en début de mois d'avril, accentuée par les gelées nocturnes et le vent du Nord. Ceci a considérablement freiné la pousse de l'herbe. Quelques averses orageuses se sont produites à partir de la deuxième quinzaine, accompagnées d'une hausse des températures. Malgré un net déficit pluviométrique, la pousse de l'herbe s'est amorcée. Et les premières fauches ont eu lieu en plaine.

Le mois de mai a été globalement pluvieux et frais. Des chutes de neige ont même à nouveau blanchi les sommets. Les températures froides et le vent du Nord qui a régulièrement soufflé, ont rendu la pousse de l'herbe très difficile, surtout en montagne.

La première quinzaine de juin a été bien fraîche et arrosée. Des gelées tardives se sont encore produites et les températures en journée étaient sous les normales de saison.

Les cumuls d'eau de mai et début juin ont permis une bonne hydratation des sols. Toutefois, selon les secteurs, les pluies n'ont pas permis de résorber le déficit hydrologique.

Un temps plus chaud et orageux s'est mis en place ensuite. Ce temps incertain a conduit les agriculteurs à faucher presque exclusivement en enrubannage. La pousse de l'herbe s'est accélérée y compris dans les estives.

Une canicule importante s'est installée à la fin du mois de juin. Avec les très fortes chaleurs annoncées, les fenaisons se sont généralisées sur l'ensemble du département.

En début d'été, le déficit hydrologique était très important sur la majeure partie de la région Auvergne. Une canicule durable s'est installée et a perduré en juillet et en août, avec des températures très hautes et une absence de précipitations.

Entre mi-août et fin août, quelques orages ont arrosé certains secteurs mais n'ont pas compensé l'impressionnant déficit hydrique.

Sur de très nombreuses parcelles, les regains n'ont pu être réalisés, faute de pousse. Une majorité de prairies ont revêtu une teinte jaune.

Ces conditions extrêmement chaudes et sèches ont conduit les campagnols à réduire leur activité et à créer des trous d'aération, au lieu des traditionnels tumuli. Pendant l'été, leur présence est ainsi passée pratiquement inaperçue.

Le mois de septembre s'est révélé bien ensoleillé et sec, avec des températures clémentes. Des pluies se sont produites en fin de mois notamment sur les monts du Cantal et les monts Dore, qui ont entraîné des températures plus fraîches en altitude.

En octobre, la douceur a prédominé. Les températures ont été supérieures aux normales de saison la majeure partie du mois. Les perturbations ont été assez fréquentes et actives. Ces pluies, associées à des températures douces, ont permis le reverdissement des prairies et un léger redémarrage de la pousse de l'herbe sur les secteurs de basse et moyenne altitude. Les pluies tardives n'ont pas effacé les conséquences désastreuses de la sécheresse et de la canicule sur les stocks fourragers. Néanmoins, le pâturage des troupeaux a pu être sauvé et prolongé sur les zones où la pousse de l'herbe a été déterminante.

Les pluies automnales ont aussi eu pour conséquence l'émergence de nombreuses taupinières et tumuli.

Une offensive hivernale a concerné le début du mois de novembre avec des chutes de neige significatives en montagne et des températures froides (gelées).

Des conditions plus douces et très pluvieuses ont pris la suite en fin de mois, entraînant une fonte de la neige et des précipitations importantes.

Décembre s'est caractérisé par des températures bien au-dessus des normales de saison : des conditions favorables aux campagnols terrestres.

Beaucoup de précipitations et du vent ont marqué cette fin d'année.

Evolution de la pression CAMPAGNOL par secteur géographique

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution de la pression sanitaire «campagnols terrestres» sur les principaux secteurs à risque des 3 départements suivis.

ZONE	PRESSION 2019	EVOLUTION 2019 PAR RAPPORT A 2018
CANTAL		
CEZALLIER	FORTE	>
MASSIAC	FORTE	>
PIERREFORT	FORTE	>
RIOM ES MONTAGNES	FORTE	>
PLEAUX	FORTE	>
MAURIAC	FORTE	>
SALERS	FORTE	>
MARGERIDE	MOYENNE A FORTE	>
AUBRAC	FORTE	>
CHATAIGNERAIE	FAIBLE A MOYENNE	>
MONTS DU CANTAL	FORTE	>
BORDURE LIMOUSINE	FAIBLE A MOYENNE	>
AURILLAC ET ALENTOURS	FORTE	>
PLANEZE	FORTE	>
HAUTE-LOIRE		
MEZENC	FORTE	>
VELAY VOLCANIQUE	MOYENNE	>
EMBLAVEZ MEYGAL	MOYENNE	>
YSSINGELAIS	MOYENNE	>
PLATEAU DU HAUT VELAY GRANITIQUE	MOYENNE	>
BRIVADOIS	FAIBLE	>
GORGES DE L'ALLIER GEVAUDAN	MOYENNE	>
PUY DE DOME		
ARTENSE	FORTE	>
SUD COMBRAILLES	MOYENNE	=
CEZALLIER	MOYENNE A FORTE	>
LIVRADOIS	FAIBLE	=
CHAINE DES PUY	FAIBLE A MOYENNE	=

Evolution de la pression TAUPE par département

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution de la pression sanitaire «taupe» sur les 3 départements suivis.

ZONE	PRESSION 2019	EVOLUTION 2019 PAR RAPPORT A 2018
CANTAL	FORTE	=
HAUTE-LOIRE	FAIBLE	=
PUY DE DOME	MOYENNE	=

Bilan campagnol par département

Cantal

Les prospections menées en 2019 ont mis en évidence, dès le printemps, une recrudescence de campagnols terrestres sur une très large partie du département du Cantal. En début d'année, il semblait prématuré de poser un diagnostic: croissance naturelle des populations au printemps ou nouveau cycle de pullulation en vue?

Les projections de juin ont conduit à pencher pour la seconde hypothèse: un nouveau pic était amorcé sur le Cantal.

Par la suite, les conditions estivales extrêmement sèches ont masqué la présence des rongeurs prairiaux. Les précipitations automnales ont mis en lumière une activité très intense des campagnols sur de nombreux secteurs.

Certaines communes étaient en pullulation, en particulier sur les cantons de Massiac et Saint-Flour (Vieillespesse, Rézentières, Coren, Saint-Poncy), de la Margeride (Rageade, Lastic, Montchamp). Sur ces

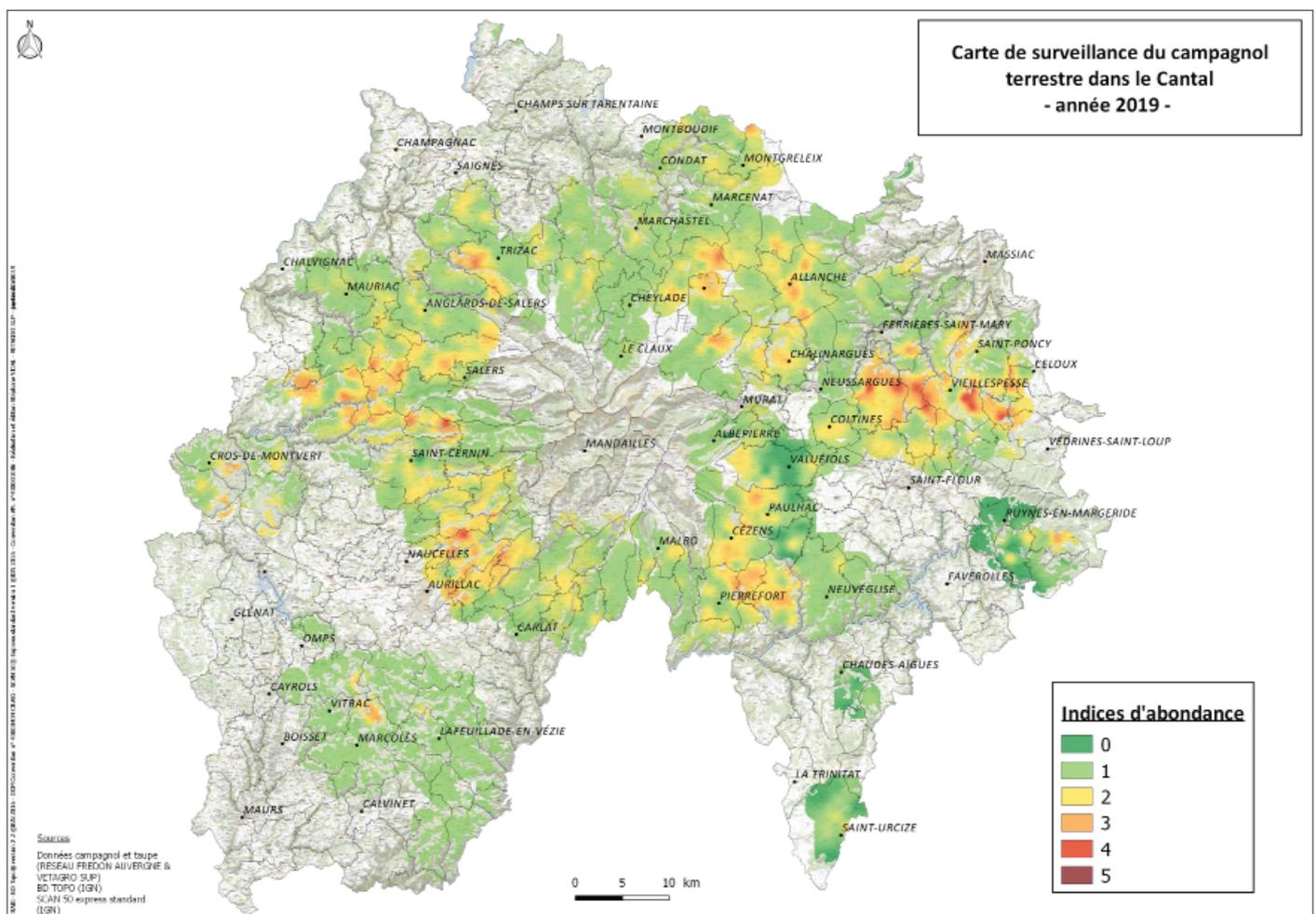
secteurs, la recrudescence avait débuté à l'automne 2018.

La multiplication des foyers actifs de rongeurs a été constatée et signalée sur une large partie du département.

L'ensemble du Cézallier, la Planèze de Saint-Flour, l'Aubrac, les Monts du Cantal, le Pierrefortais et le secteur de Riom-ès-Montagnes sont concernés. Il en est de même pour le canton de Pleaux et autour d'Aurillac (route des Crêtes, plateau du Coyan).

Des foyers actifs ont aussi été notés sur les communes d'Arnac, Saint-Santin Cantalès, Cros de Montvert et Rouffiac, ainsi que sur les communes de Mauriac et Le Vigean.

Une recrudescence a aussi été signalée sur plusieurs communes de la Châtaigneraie (Vitrac, Saint-Mamet la Salvetat).



Analyse de risque:

Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Maîtrise des populations possible

Maîtrise des populations difficile

La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Haute Loire

En Haute-Loire les prospections menées en 2019 ont montré une forte activité des campagnols principalement sur le plateau du Mézenc. Ce secteur témoignait déjà d'une croissance des populations depuis l'été 2018.

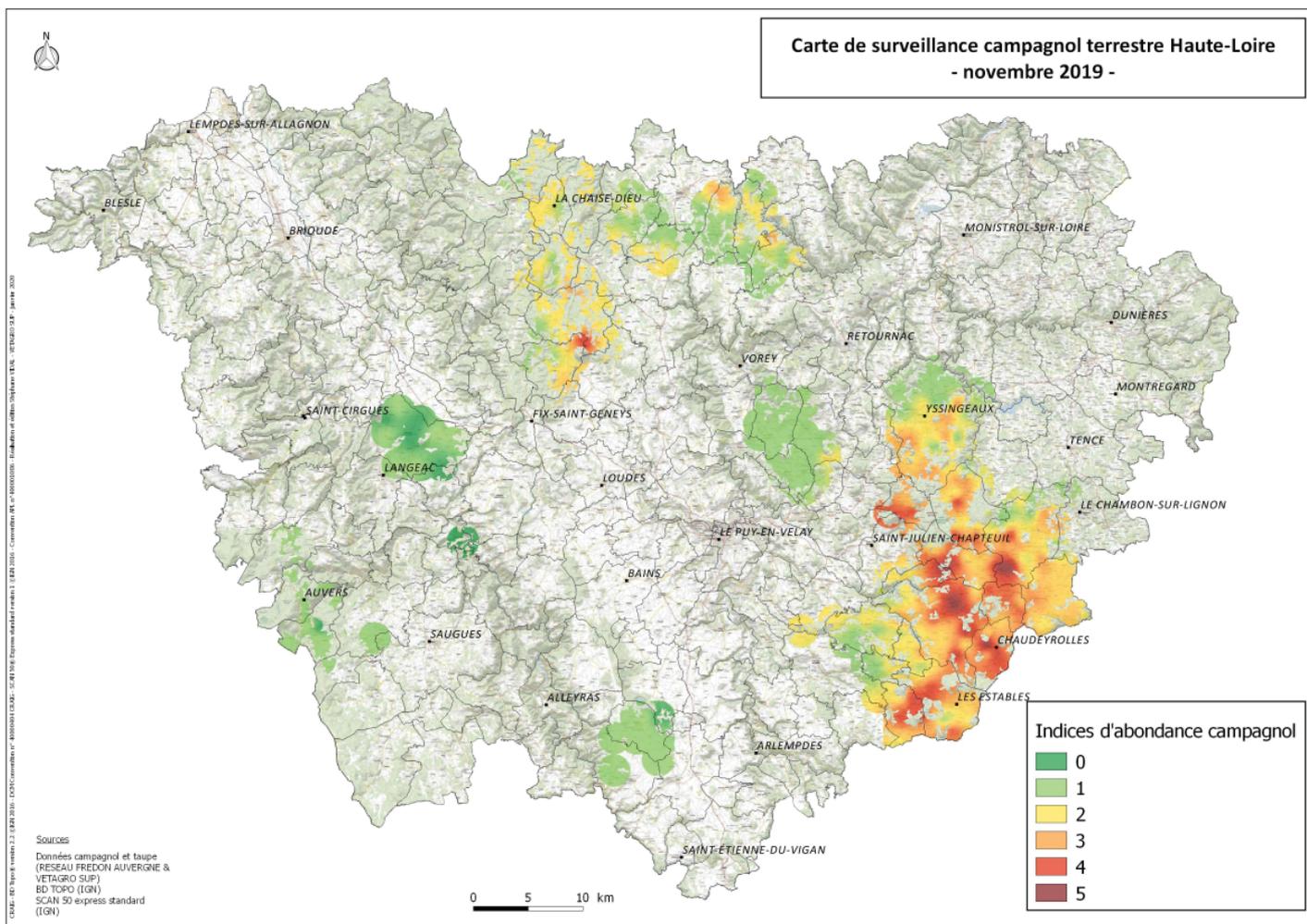
En 2019, les dégâts les plus importants ont été visibles sur les communes de Chaudeyrolles, Fay-Sur-Lignon, Les-Estables, Champclause et Saint Front. Plusieurs centaines d'hectares de prairies étaient impactées. Cette zone se situait en début de pic de pullulation.

Les communes localisées autour de ce noyau (Freycenet-Lacuche, Freycenet-Latour, Moudeyres, Les-Vastres et Le-Mazet-Saint-Voy) présentaient des dégâts moindres

mais qui restaient importants pour la saison. Ces communes se situaient dans la phase de croissance.

A Queyrières, Yssingeaux (sud de la commune), Araules ou encore Les Vastres, la situation automnale était inquiétante car certaines parcelles atteignaient des niveaux de populations très importants.

Plus on s'éloignait de la zone noyau, moins les dégâts étaient nombreux.



Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



Maîtrise des populations possible

Maîtrise des populations difficile

La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Puy-de-Dôme

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de la pullulation, démarrée dès le mois de mai 2018 sur le secteur de l'Artense (Saint-Sauves, Tauves, La Tour d'Auvergne, Avèze et Larodde). Ces communes ont vu leurs parcelles subir les attaques des rongeurs.

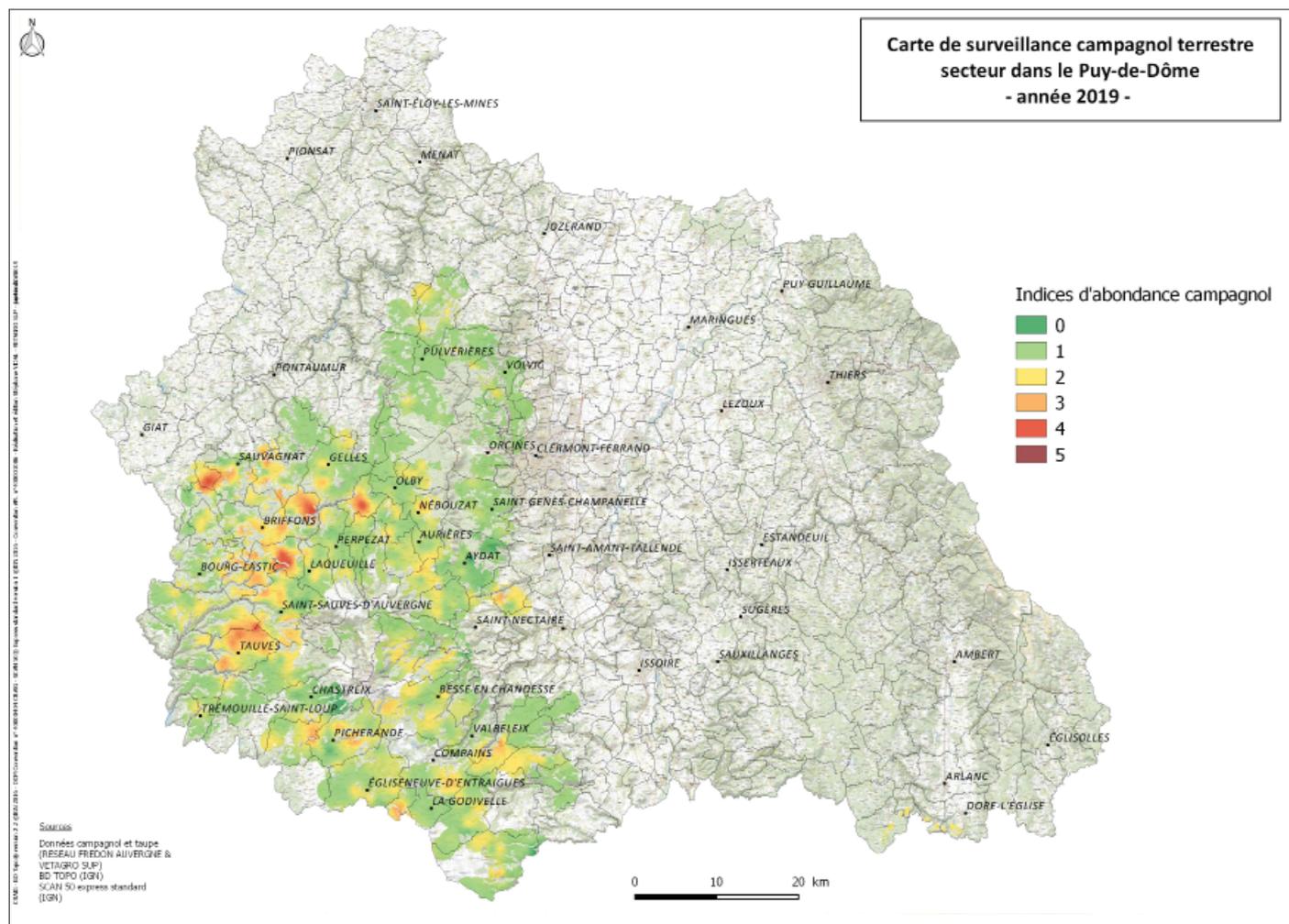
Les communes voisines du Sud des Combrailles (Laqueuille, Saint Julien Puy Lavèze, Saint Sulpice, Briffons, Heume L'Eglise) présentaient aussi un haut niveau de présence de campagnols.

Par contre les communes de Bourg-Lastic, Perpezat et Rochefort-Montagne ont vu leur niveau de présence de

rongeurs diminuer sensiblement en 2019, parallèlement à une croissance de la population de taupes.

Sur le secteur de la Chaîne des Puys, quelques communes témoignaient d'une présence active de rongeurs, c'était le cas notamment sur Ceysnat et Nébouzat.

Cet automne, dans le Cézallier, les communes d'Egliseneuve d'Entraigues et de Roche-Charles-La-Mayrand montraient des foyers actifs de campagnols terrestres.



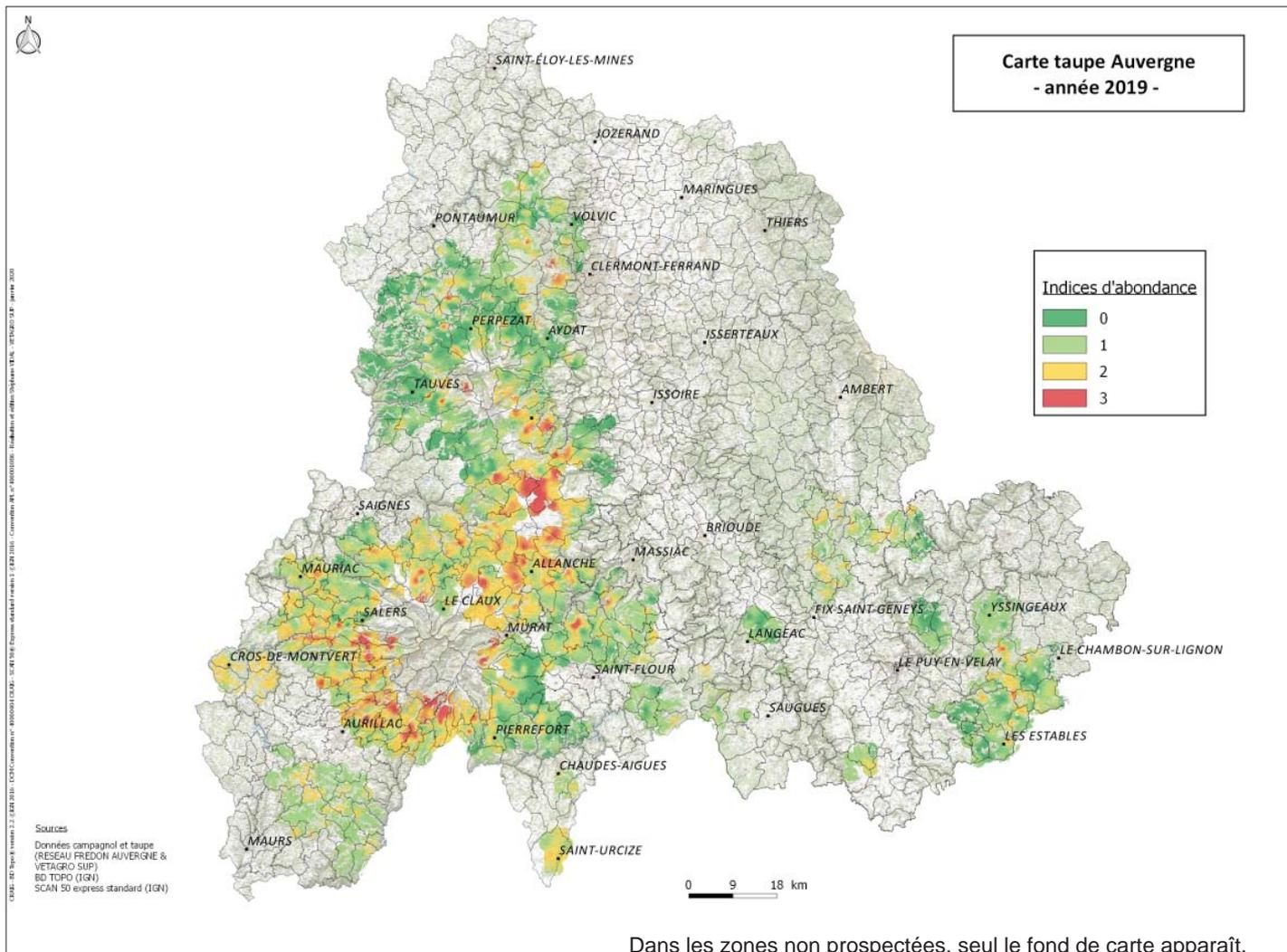
Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Bilan Taupe en Auvergne



Cantal

Les observations réalisées en 2019 ont montré une population importante de taupes sur un très vaste territoire, comme en atteste la carte ci-dessus. Une grande vigilance doit être accordée à ces parcelles car les galeries de taupes peuvent héberger des campagnols terrestres.

Haute-Loire

Sur ce département, la présence des taupes semble contenue. Les prospections menées n'ont pas mis en évidence de secteurs fortement impactés.

Puy de Dôme

Cette année 2019 les taupes étaient absentes des parcelles durant toute la période sèche. Aux premières pluies, elles ont refait leur apparition. Sur le Cézallier, de vastes étendues sont touchées. Ailleurs, la présence des taupes est variable selon les parcelles.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/ Rédacteur : Sandrine LAFFONT - FDGDON 63 - sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : les techniciens FDGDON 15, 43, 63, FREDON Aura, Fédération Départementale de la Chasse 63, Chambre d'agriculture 15, 63, EDE 63, VetAgroSup, Interprofession du Saint-Nectaire, DRAAF Aura, SMAT Haut-Allier, SIGAL, Mairie de Besse, Communauté de Communes de Saint-Flour, PNR des Volcans d'Auvergne, PNR de l'Aubrac.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise